

TRAVELIFT	300T	
usage du pontons < 24 H + mise à terre + remise à l'eau par l'élévateur*		
L ≤ 12 m	434,28€	/U
L ≤ 14 m	497,97€	/U
L ≤ 16 m	619,56€	/U
L ≤ 18 m	856,98€	/U
L ≤ 20 m	1 094,38 €	/U
L ≤ 25 m	1 343,38 €	/U
L > 25 m	1 702,38 €	/U
Mise à terre ou mise à l'eau par l'élévateur*	50% du tarif de	la grille ci-avant
Mise à l'eau ou mise à terre d'objets industriels	18,53 €	/tonne
avec facturation mini de	441,44 €	
Mise en place de matériel pour bateaux par l'élévateur	126,13€	/heure
Maintien sur sangle (durée maximale 4 h)	-20	%
Utilisation de la potence (Travelift)	86,86 €	/mouvement
Déplacement sur la zone	-50	%
Mise en place des sangles par une équipe de scaphandrier Forfait amené- repli équipe + matériel :	908,21€	
+ Coût horaire équipe avec 1 scaphandrier en plongée :	238,40€	/heure
Opérations réalisées en jour non ouvré	+50%	
* Une remise sera accordé pour l'utilisation de l'élévateur (navires supérieu	rs à 12 mètres) de	e:
10% pour le 10 ^{ème} manutention et les suivants dans l'anné	e calendaire ;	
20% pour le 20 ^{ème} manutention et les suivants dans l'anné	e calendaire.	

Ponton d'armement							
	L ≤ 12 m	28,95 €	/jour				
	L ≤ 14 m	34,73 €	/jour				
	L ≤ 16 m	40,53 €	/jour				
	L ≤ 18 m	46,32 €	/jour				
	L ≤ 20 m	52,11€	/jour				
	L ≤ 25 m	69,49 €	/jour				
	L > 25 m	81,07 €	/jour				
Pour les opérations > 24 H -	Tout iour calend	daire commencé est	t dû nour un iour entier				

Terre-pleins

Les prix s'entendent attinage compris

Tout jour calendaire occupé est dû pour un jour entier

La longueur du bateau considérée pour le calcul de la location est la valeur de la tranche dans laquelle se situe le bateau

Le choix de l'attinage est de la responsabilité de Ports de Normandie

	Att	inage tins et cha	ndelles légères (voiliers, coques	égères)		
en €/j	≤ 12 m	≤ 14 m	≤ 16 m	≤ 18m	≤ 20m	≤ 25m	> 25 m
1ère à 3ème semaine	19,59€	26,71 €	34,84 €	49,09 €	71,67 €	117,98 €	175,85€
4ème à 8ème semaine	23,21€	30,72 €	39,29 €	54,54 €	77,47 €	132,73 €	193,55€
9ème semaine et +	46,24 €	61,33 €	78,19€	108,85 €	154,93 €	265,18€	386,77€
	Attir	nage bers et cha	ndelles lourdes (chalutiers, coque	es lourdes)		
en €/j	≤ 12 m	≤ 14 m	≤ 16 m	≤ 18m	≤ 20m	≤ 25m	> 25 m
1ère à 3ème semaine	45,19€	52,31 €	59,33 €	74,68 €	97,28€	143,58 €	201,45€
4ème à 8ème semaine	48,81€	56,32 €	64,89 €	80,14 €	103,06€	158,32€	219,15€
9ème semaine et +	97,44 €	112,53 €	129,39€	160,05€	206,13 €	316,37 €	437,97 €

INCIDENCES TARIFAIRES LIEES A LA DUREE D'OCCUPATION DU TERRE-PLEIN

1 - Dépassement de la durée d'occupation autorisée

Tout stationnement sur le terre-plein dépassant la période autorisée de stationnement, verra son tarif doubler sur la totalité de la période d'occupation du terre-plein.

2 - Libération anticipée de la place de stationnement occupée

La période d'occupation due est celle correspondant à la période autorisée du stationnement. Par exception, la Régie des outils de mise à sec facturera la durée réelle d'occupation des terre-pleins, dans la limite d'une déduction de 3 jours maximum par rapport à la période autorisée.

3 - Allongement de la durée d'occupation pour évènement imprévisible

Si l'occupation du terre-plein est prolongée du fait d'un évènement imprévisible (météo par exemple), celle-ci ne sera pas facturée au client, à condition qu'il n'effectue *aucun travaux* pendant cette période.

4 - Durée d'occupation longue et période creuse

Pour les occupations supérieures ou égales à 3 semaines, autorisées par la **Régie des outils de mises à sec** et réellement effectuées, les entreprises du secteur naval et nautique bénéficieront d'une exonération de la redevance d'occupation pour les samedis, dimanches et jours fériés. Une remise de 20% sera également accordée à celles-ci pendant la période courant du 1^{er} octobre au 31 janvier.

	Α	Autres prestations			
Location tour mobile	6,60 m	11,35€	/j		
Location tour mobile	10,60 m	17,00€	/j		
Forfait ammenée/repli tours mobil	les	62,40€	+ 50% suppl jour non ouvré		
Location tour d'accès escalier Escal	lib				
5m		11,35€	/j		
7,5m		17,00€	/j		
10m		23,50€	/j		
12,5m		30,00€	/j		
Forfait ammenée / relpi Escalib (ba	ise 5m)	62,40€	+ 50% suppl jour non ouvré		
Plus-value amenée/repli Escalib/él	ément 2,	30,00€	+ 50% suppl jour non ouvré		
Chargeur télescopique avec chauffe	eur	50,00€	/demi-heure		
Elimination des déchets solides					
Jusa	ıu'à 1 m³	128,55€			



Au-delà de 1 m³, l'élimination des déchets sera facturé au coût réel Redevance occupation pour bungalow, 0,42€ par m²/j conteneurs, stockage matériel Location de conteneurs 12,50€

En cas de besoin de puissance importante, un raccordement sur les bornes électriques du syncrolift peut être envisagé sous réserve de disponibilité et au prix du kwh supplémentaire défini dans les tarifs du syncrolift.

Une convention commerciale particulière pourra être conclue pour le passage de plusieurs unités sur les outils de mise à sec.

ELEVATE	UR - TRA	NS	BORDEUR					
(L= long	ueur hors to	ut d	du navire en mèt	res)				
a) Pour les unités inférieures à 35 m								
Usage de l'élévateur*								
Montée		(1 146,48 €	+ L x		19,67€)	/U
Descente		(1 146,48 €	+ L x		19,67€)	/U
Occupation de la plate-forme :		(2,51€	x L +	2	239,30 €)	x jours
Ces tarifs comprennent :								
les frais d'eau à concurrence de 3m3/jr.			Au-delà	5,60€		/m³ suppl		
les frais d'électricité à concurrence de 150 kWh/jour.			Au-delà	0,92 €		/kW supp	lémen	taire.
Dockmastering Forfait montée + desc	•	ttir	iage)*	3 696,00 €				
Descente ou monté	e			-10%				
b) Pour les unités comprises entre 35 et 50 m								
Usage de l'élévateur*								
Montée		(1 146,48 €	+ L x		28,51€)	/U
Descente		(1 146,48 €	+ L x		28,51€)	/U
Occupation de la plate-forme		(3,86 €	x L +		292 €)	x jours
Ces tarifs comprennent :								
les frais d'eau à concurrence de 5m³/jr.		Α	u-delà	5,60€		/m³ suppl	émen [.]	taire.
les frais d'électricité à concurrence de 150 kW/jr.		Α	u-delà	0,92 €		/kW supp	lémen	taire.
Dockmastering Forfait montée + descente (hors attinage)*				5 775,00 €				
Descente ou monté	e			-10%				
c) Pour les unités supérieures à 50 m								
Usage de l'élévateur*								
Montée		(1 146,48 €	+ L x		39,36€)	/U
Descente		(1 146,48 €	+ L x		39,36€)	/U
Occupation de la plate-forme								
jusqu' à 2 lignes de d			3,86 €	x L +		57,55€)	x jours
Au-delà de 2 lignes	de chariots(3,86 €	x L +	7	′51,80 €)	x jours
Ces tarifs comprennent :								
les frais d'eau à concurrence de 8m ³	par jr	Α	u-delà	5,60€		/m³ suppl	émen	taire.
les frais d'électricité à concurrence de 500 kWh/jr. Au-de						lémen	taire.	
Dockmastering Forfait montée + desc	cente (hors a	ttir	iage)*	7 087,50 €				
Descente ou monté	e			-10%				
d) Navire à coque simple type barge-prestation complète, dite	avec transfe	rt		3 780,00 €				
Navire à coque simple type barge-prestation complète, di	te sans trans	fer	t	3 045,00 €				
Nettoyage sanitaire au-delà de 2 fois la semaine				85,05€	/u			
*Majoration pour opérations réalisées en jour non ouvré				+50%				
Un rabais de 10 % sur les prestations usage de l'élévateur,	occupation	de	la plateforme po	ourra être app	liqué e	ntre avril e	t sep	tembre.
Location tour d'accès escalier Escalib								
5m	11,35€	/						
7,5m	17,00€	/						
10m	23,50€	/						
12,5m	30,00€	/						
Forfait amenée/repli Escalib (base 5m)	62,40€	4	- 50% suppl jour	non ouvré				
Plus-value amenée/repli Escalib/élément 2,	30,00€	4	- 50% suppl jour	non ouvré				
Chargeur télescopique avec chauffeur	50,00€	/	demi-heure					
	DIVE DE D	_	20110					

FORME DE RADOUB							
a) pour les unités i	nférieures à 25 m:						
	Manœuvre	entrée et mise à sec		253,62€	/U		
I		mise en eau et sortie		253,62€	/U		
	Forfait d'occu	Forfait d'occupation			/jour		
a) pour les unités s	upérieure ou égales	à 25 m:					
Manœuvre entrée et mise à sec			356,00€	/U			
		mise en eau et sortie		356,00€	/U		
	Forfait d'occupation		350,00€	/jour			
Dispositif de filtration mobile, retraitement des filtres et enlèvement		656,67€	/carenage				
Ces tarifs compren	nent :						
les frais d'eau à concurrence de 3m³ /jour Au-dela		Au-delà	2,40€	/m³ supplémentaire.			
les frais d'électricité à concurrence de 10 kW /jour Au-delà		0,92 €	/kW supplémentaire.				